

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020430 – MDE 20/002/02

Informations complémentaires sur l'AU 196/02 (MDE 20/001/02 du 27 juin 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

OMAN

Faiza Alani (f), ressortissante australienne

---

Londres, le 2 juillet 2002

Amnesty International a été informée que Faiza Alani avait été expulsée vers Sidney, en Australie, via Doubaï le 1<sup>er</sup> juillet.

Elle est extrêmement reconnaissante de toute l'aide que lui a apportée Amnesty International, et nous demande de poursuivre notre combat contre les injustices.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de Faiza Alani.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*